

PARACHA EKEV – עקב

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente
JERUSALEM Entrée: 18h42• Sortie :20h00 PARIS-IDF:20h47 •21h57 Tel-Aviv 19h04•20h03
Marseille 20h23•21h26 Miami 19h38•20h31 Palerme 19h41•20h41

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Moché continue de s'adresser aux enfants d'Israël, et leur promet que s'ils réalisent les commandements de la Torah, alors, «*de ce fait*», ils prospéreront sur la terre qu'ils s'approprient à conquérir et dans laquelle ils vont s'installer conformément à la promesse divine faite aux patriarches. Moché leur adresse aussi des reproches quant à leurs fautes après la sortie Égypte (la faute du veau d'or, la révolte menée par Kora'h, celle des explorateurs, et leur révolte contre D-ieu à Tavéra, Massa, et Kivrot Hataava) : «*Vous avez été révoltés contre D-ieu depuis le jour où je vous ai connus*», leur dit Moché. Mais il revient également sur le pardon que D-ieu accorda après ces fautes, ainsi que sur les deuxièmes tables de la loi qu'Il a transmises après le repentir d'Israël. Durant ces quarante années dans le désert, D-ieu a nourri le peuple d'Israël par la Manne afin de lui apprendre «*que non pas sur le pain seul vivra l'homme, mais sur tout ce qui sort de la bouche de Hachem vivra l'homme*». Moché décrit la terre dans laquelle le peuple va entrer comme celle «*où coule le lait et le miel*». C'est aussi le lieu où la providence divine (désignée par la métaphore «*les yeux de D-ieu*») s'exprime de la manière la plus forte au monde. Un passage clé de notre paracha est le second paragraphe du Chéma qui reprend les principes fondamentaux du premier paragraphe (situé dans la paracha de Vaét'hanane) et qui mentionne la récompense que D-ieu accorde pour l'accomplissement des mitzvots ainsi que l'inverse (exil et famine) pour celui qui les rejette D-ieu préserve. C'est aussi dans ce paragraphe que l'on trouve le verset fondateur du devoir de la prière ainsi qu'une référence à la résurrection des morts avec les temps messianiques.

« Si une personne est constamment inquiète, peu importe qu'elle soit riche ou pauvre, elle trouve toujours des choses sur lesquelles se plaindre »
(Le Steïpler-'Hayé Olam)

« Tu mangeras, tu seras rassasié, tu béniras Hachem, ton Eloqim, ... » (Ekev 8,10)

Le Zohar (II, 218a) rapporte que «*le Birkat Hamazone est très cher aux yeux d'Hachem, et que celui qui LE bénit alors qu'il est rassasié, doit y mettre tout son cœur et sa volonté, joyeusement et sans tristesse aucune. Ainsi, s'il récite cette bénédiction joyeusement et de bon cœur, on lui procure également (sa subsistance) dans la joie et de bon cœur. Il ne sera jamais triste, mais seulement joyeux et aura l'esprit toujours occupé par des paroles de Torah*».

Le 'Hinoukh écrit : «*J'ai reçu de mes Maîtres que celui qui prend garde au Birkat Hamazone voit sa subsistance assurée largement durant toute son existence.*»

On a coutume de réciter de grandes requêtes après les 4 bénédictions du Birkat Hamazone : c'est la série de "Hara'hamane" (instituée par nos Sages).

Le 'Hafetz 'Haïm explique qu'elles sont prononcées à cet endroit car celui qui a accompli ce commandement positif de la Torah (l'obligation du Birkat Hamazone est mentionnée dans notre verset 8,10), suscite par cela un moment propice dans le Ciel pour demander au Saint-Béni-Soit-Il ce dont il a besoin.

Avant la Shoah qui frappa l'Europe, Rabbi Méir Chapira de Lublin se rendit une fois dans son école afin de contrôler les connaissances des élèves. Bien qu'il eût l'habitude de distribuer, après cet "examen", un petit présent à chaque élève, cette fois-ci, il leur dit : « Comme présent, je vais vous faire don d'un conseil et d'une merveilleuse recette grâce à laquelle vous mériterez de vivre toute votre vie tranquillement et sereinement ! » Il leur parla alors longuement du Birkat Hamazone et leur rapporta les paroles de nos Sages. L'enseignement du 'Hinoukh sur la promesse de bénédiction, et celui du Ba'h sur l'assurance d'être préservé, faites à celui qui veille à accomplir scrupuleusement cette Mitsva.

Un des enfants, qui était sur le point de faire sa Bar Mitsva, prit alors sur lui de réciter le Birkat Hamazone avec concentration comme il se doit, et ce même au prix de gros efforts.

Quelques années plus tard, les nazis ו"ח conquièrent l'Europe et envoyèrent les juifs dans les camps. A son arrivée, cet enfant, qui n'était alors qu'un jeune garçon, passa la terrible épreuve de la 'sélection' : les hommes costauds, capables de travailler, d'un côté. Les faibles, femmes et enfants, envoyés à la mort (ת"ה). Il tenta de se hisser sur la pointe des pieds pour paraître plus grand, tout en murmurant sans cesse : « Père qui est dans le Ciel, j'ai accompli les paroles du Ba'h et j'ai récité le Birkat Hamazone avec concentration ! Accomplis à ton tour la promesse d'être préservé de tout mal ! » Lorsqu'arriva son tour, l'officier lui fit signe de se mettre à droite : il n'était pas envoyé à la mort. Ensuite, on les fit défiler devant un autre officier qui décidait du travail donné à chacun. Se sachant inapte à tout travail nécessitant de la force, le jeune garçon se mit à trembler et à supplier son Créateur : « que par le mérite d'avoir récité le Birkat Hamazone avec concentration, je jouisse de la bénédiction du 'Hinoukh, "que ma subsistance me soit assurée à satiété durant toute mon existence". » Un des juifs à ses côtés lui glissa alors : « Dis que tu t'y connais en cuisine et que tu veux travailler dans celle du camp, et je demanderai moi aussi à y travailler. De cette manière, je pourrai te venir en aide. » Et il en fut ainsi.

Le temps passa jusqu'à ce qu'un officier nazi n'entre un jour dans les cuisines et qu'il remarque qu'un jeune garçon y travaillait. De surcroît ce petit 'juif' paraissait bien nourri et ne manquait de rien ! Il lui tendit un petit marteau et lui dit rempli de colère : « Si tu arrives à creuser une grande fosse d'ici trois heures tu pourras continuer à travailler ici. Sinon, tu seras envoyé aux travaux forcés ! »

Même en travaillant d'arrache-pied pendant plusieurs jours, le jeune garçon savait pertinemment qu'il n'arriverait pas à creuser cette fosse avec ce minuscule marteau.

Il se tourna une nouvelle fois vers son Créateur en le suppliant : « Père, il est écrit dans la Torah que ma subsistance doit m'être assurée à satiété ! » Passa alors un camion de soldats nazis qui jetèrent sur le 'cuistot juif' des fruits et des légumes pour 'rigoler'. Et quelques instants plus tard, ce fut un convoi de soldats russes, condamnés aux travaux forcés, qui passa devant lui. A la vue du tas de légumes, ils demandèrent au 'cuistot' de quoi manger.

« Ceux qui m'aideront à creuser un trou profond recevront des fruits ! » leur dit-il.

Les prisonniers russes se mirent aussitôt à l'œuvre de toutes leurs forces, et en peu de temps la fosse fut creusée. Le 'cuistot juif' leur distribua des fruits et ils s'en allèrent. Et quand peu de temps après l'officier vint vérifier le trou du 'juif', stupéfait le mécréant déclara : « Je savais que votre Dieu vous protégeait, mais j'ignorais à quel point ! Tu peux retourner aux cuisines. »

Après la guerre, ce juif s'installa en Eretz Israël où il ne manqua jamais de rien. Il y maria facilement et avec largesse tous ses enfants, tout en continuant à veiller scrupuleusement au Birkat Hamazone...

(Source adaptation Au Puits de La Paracha Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

**« Le bénéfice de la musique est grand.
En dehors du plaisir physique, elle remue le cœur, incite à la diligence, à
l'étude profonde et génère l'éveil. »**

(Le Steïpler, H'ayé Olam 1,1)

« Vous placerez mes paroles-là sur votre cœur... »
(Ekev 11,18)

Pourquoi est-il écrit “sur votre cœur” et non-pas “dans votre cœur” ? Hachem nous Demande pourtant d’accepter pleinement ses commandements !

Rabbi Ména’hem Mendel de Kotzk de répondre que bien que nous devons accomplir toutes les mitsvot au mieux, tout le temps, il peut y en avoir pour lesquelles nous rencontrons des difficultés. Il peut y avoir des domaines dans lesquels nous ne sommes pas encore prêts à accepter pleinement la mitsvah, à la placer “dans” notre cœur. La Torah nous enseigne que nous devons alors tout au moins la placer “sur” notre cœur, ne pas en faire quelque chose de totalement étranger, ainsi lorsque le moment viendra, elle nous sera plus facilement accessible.

Parfois, nous ne sommes pas prêts à atteindre des niveaux de religiosité plus élevés. Parfois, les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons nous empêchent même de vouloir grandir de cette manière. Cependant, même si ne nous sentons pas prêt pour ce niveau de croissance, nous ne devons pas en rejeter l’idée. Bien que cela nous semble totalement hors de notre portée, nous devons au minimum ne pas exclure l’idée d’une croissance spirituelle à venir, fut-ce telle lointaine.

La Torah nous demande de placer cette mitsvah ‘SUR’ notre cœur, pour un moment futur de notre vie, avec l’espoir que notre effort de croissance nous permettra un jour d’atteindre ce niveau de grandeur qui nous semble inimaginable, pour l’instant...

Le Rabbi de Kotzk déclare : « Si vous voulez être un tsadik, alors vous êtes un tsadik ... et même si vous voulez simplement vouloir être un tsadik, alors vous êtes aussi un tsadik ! »

(Source adaptation Dvar Torah de Rabbi Moché Kormornick, issu de Aux délices de la Torah)

**« Chaque jour, à tout instant, l'homme doit se renouveler.
Sans quoi, quelle différence y aurait-il entre cet instant-ci
et celui qui vient de s'écouler ? »**

(Rabbi Mendel de Kossov)

**« Et aussi le frelon, Hachem, ton Eloqim, enverra contre eux, jusqu'à disparition
des restants et des cachés devant toi. »** (Ekev 7,20)

Rachi commente “ Le frelon ” : « *Sorte d'insecte ailé qui projetait contre eux du venin, qui les châtrait et les rendait aveugles en quelque lieu où ils se cachassent (Sota 36a).* »

Moché avertit le peuple juif de ne pas craindre les habitants d'Eretz Israël, et leur dit qu'Hachem enverra un essaim de frelons achever les survivants parmi leurs ennemis (Ekev 7,20).

Il est également fait état de ces frelons dans la paracha Michpatim (23,28) : « *J'enverrai le frelon devant toi, il chassera le 'Hiwi, le Kena'ani et le 'Hithi de devant toi* ».

Rav Israël Reitman souligne qu'il semble y avoir une différence significative entre les deux versets : Dans Michpatim, les frelons précéderont le peuple juif et chasseront miraculeusement leurs ennemis, alors qu'ici dans Eikev, les frelons en détruiront les survivants. Donc dans notre verset de Ekev, l'armée juive devrait combattre ! Ce n'est qu'une fois qu'elle aura terminé que les frelons viendront achever le travail !

De plus, dans Michpatim Rachi commente que les frelons étaient venimeux et que lorsqu'ils piquaient les yeux, l'ennemi mourait (cf Rachi : “sorte d'insecte volant qui les frappait à l'œil et y injectait un venin mortel”). Tandis que dans Ekev il commente qu'ils les rendaient (‘simplement’) aveugle et incapable de se reproduire.

Pourquoi la tache attribuée aux frelons a-t-elle diminuée entre la Paracha Michpatim et celle de Ekev ?

Le Rav Reitman explique ce changement au travers du commentaire de Rachi (Devarim 1,8) selon lequel si le peuple juif n'avait pas envoyé d'explorateurs pour prospecter la Terre Israël, il n'aurait pas eu besoin d'armes pour conquérir le pays et donc à s'engager dans des batailles. Et de fait, le commentaire de Rachi dans Michpatim précède le péché des explorateurs, Moché dit alors aux

Juifs que les frelons mèneraient toute la bataille pour eux, sans qu'ils n'aient à 'lever le petit doigt'. Par contre, dans la paracha Ekev, il s'adresse au peuple après la faute des explorateurs, il les informe que les conditions ont changé, et que même si les frelons les aideront encore, ils devront désormais mener l'essentiel de la bataille.

Soit, mais bien que le péché des explorateurs ait été terrible, quel lien a-t-il avec la manière dont Eretz Israel serait conquise ?

Le Derashot HaRan explique que nos actions et nos décisions créent nos réalités. Moché avait déjà informé le peuple juif qu'Hachem voulait lui faire conquérir la terre d'Israël par des moyens miraculeux. En choisissant d'envoyer des explorateurs pour évaluer le pays et déterminer quelle ville conquérir en premier, les Bneis Israel façonnèrent une nouvelle réalité dans laquelle ils étaient désormais tenus de faire des efforts matériels pour conquérir le pays, en utilisant des moyens militaires conventionnels et naturels.

Nous devons garder à l'esprit que l'implication d'Hachem dépend fortement de notre volonté de nous mettre à l'écart et de Le laisser entrer dans notre vie quotidienne.

Rabbi Pin'has de Koritz de dire : « Celui qui vit avec une confiance entière en D-ieu, le Saint-Béni-Soit-Il le délivrera par des voies auxquelles il n'aurait jamais songé auparavant. »

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°515 Claude Eliahou Benichou)

« De même que l'on fait de grands efforts pour comprendre un difficile Rambam, de même nous devons travailler dur pour trouver du mérite à un autre juif. »

(Rabbi Aharon de Belz)

Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses

Q : Y a-t-il une interdiction de manger avant le Kidouch ?

R : Dès lors que Chabat est rentré, il est interdit de manger ou boire quoi que ce soit avant d'avoir fait Kidouch, sans distinction pour un homme ou une femme [Choulhan Aroukh 271, 4].

Q : Est-ce que l'interdiction de manger avant Kidouch s'applique aussi aux petits enfants ?

R : Il est juste d'éduquer les enfants à ne pas manger ou boire avant le Kidouch, au moins le vendredi soir ; C'est pour cela qu'il faut s'abstenir de distribuer des sucreries ou autres à la synagogue et ce particulièrement le vendredi soir. [Yalkout Yossef nouveau p.321].

Q : Une personne Séfarade qui entend le Kidouch avec l'accent Témani ou Ashkénaze et ne le comprend pas, est-elle acquittée du devoir de Kidouch ?

R : Si la personne ne comprend pas ce qui se dit du fait de l'accent ou de la prononciation, elle n'est pas acquittée. En effet, ne comprenant pas ce qui se dit, elle ne rentre pas dans la règle halachique selon laquelle « écouter équivaut à prononcer. » [Hazon Obadia 2 p.18].

(traduction David ben Rabbi Chlomo & Ouriel David ben Rabbi H'aïm, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5780)

**« Notre souci essentiel doit être de savoir ce que l'on pense de nous dans le Ciel!
Car si là-bas, on nous juge favorablement, nous n'avons rien à craindre des hommes »**

(Le Rav de Brisk)

Il n'y a que lumière

Pensant qu'il était plus facile de gagner sa vie aux Etats-Unis, un juif d'Eretz Israël qui subvenait difficilement à ses besoins, partit y émigrer. Mais là-bas, malgré son travail acharné, il ne réussit toujours pas. Un jour, la situation empira tellement que le pain vint à manquer. Pour ne rien arranger, s'il ne payait pas rapidement ses factures en retard d'électricité, celle-ci serait coupée. Malgré ses tentatives pour trouver une solution, lui et sa famille furent plongés dans l'obscurité, au sens propre comme au sens figuré, physiquement et moralement. Il leur était impossible de se réchauffer ou de songer à cuisiner, une bien grande épreuve semblait-il pour un homme sans le sou qui peinait déjà pour nourrir sa famille...

Mais sa délivrance se manifesta rapidement par le biais de son voisin d'en-dessous qui frappa à la porte. Cet homme, fortuné, vint s'enquérir de ce qui se passait car une partie de son appartement était subitement privée d'électricité ! Après vérification, il s'avéra que celle-ci était alimentée à partir de la maison de son malheureux voisin : le câblage avait été fait comme s'il s'agissait d'une seule unité, et la source de courant n'avait pas été dissociée.

Comprenant qu'il profitait de l'électricité de son voisin depuis plusieurs années, le riche en fut très embarrassé. Refusant de vivre aux dépens de qui que ce soit, et surtout pas d'un homme dans le besoin, il lui remit sur le champ la somme de vingt-mille dollars comptants.

« L'obscurité fut la source même de notre délivrance », pensa le juif, « car si j'avais eu la quelque centaine de dollars pour payer l'électricité, jamais je n'aurais reçu cette somme colossale !

Finalement, les ténèbres provoquèrent la lumière. Louez Hachem car Sa bonté est éternelle ! »
(Source adaptation Au Puits de La Paracha Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

("C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבה)

L'enfant Aharon ben Esther, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, David Aaron ben Sarah, Yonathan H'aïm ben Dévorah, Yossef Itsh'ak ben Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Moché ben Ida Assou, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méïtal, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, Laurence Dvorah bat Rina, Ella Myriam bat Naomie Simha, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Noa Léa bat Lara Dalya Margot Méssaouda, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaïssa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן!

Pour la libération des prisonniers, la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : אמן!

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de: Victor ben Jeanne (26 Elloul 5784), Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha (17 Kislev 5785), Nathalie Kamra bat Saada (24 Kislev 5785), H'aya Mouchka bat Myriam (13 Tevet 5785), Pinhas Georges Yossef ben Rah'el (20 Tevet 5785), Yaakov ben Fortunée (11 Tevet 5785), Rabbi Efraïm ben Louna (10 Chevat 5785), Yair Mochè ben Vered véyonathan (20 Tevet 5785), Alain H'aïm Ben Eliane Fortunée (25 Chevat 5785), Gisèle Esther Touitou bat Joséphine Freh'a (2 Adar 5785), Lucien Nessim ben Georgette (7 Adar 5785), Itsh'ak ben Margalit (16 Adar 5785), Julien Yossef ben Myriam (16 Adar 5785), H'anna bat Zvia (18 Adar 5785), Yossef ben Esther (22 Adar 5785), Moché ben Simh'a (4 Tamouz 5785), Méir Chimône ben Avigaïl (12 Tamouz 5785), Liliane Esther Bat Irène Tayta (15 Tamouz 5785) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן!**